

Le 26 novembre 2015

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger
Monsieur SAMJEE Karim
Directeur des ressources humaines
23, place de Catalogne
75014 PARIS

Objet : Régime indemnitaire des enseignants d'EPS

Monsieur SAMJEE,

Nous avons été alertés par des collègues d'EPS du réseau concernant l'indemnité de sujétion prévue pour les enseignants d'EPS enseignant au moins 6h en classe de 1^{ère} et de terminale. En effet, il semblerait que certains chefs d'établissement fassent la confusion entre cette indemnité et le coefficient de majoration de 0.1 prévu par le décret n°2014-940 du 20 août 2014 pour les enseignants des autres disciplines.

Nous nous permettons de rappeler dans ce courrier le dispositif indemnitaire prévu pour les enseignants d'EPS assurant au moins 6h de cours dans les classes de 1^{ère} et de terminale :

- **Décret n° 2015-476 du 27 avril 2015** instituant une indemnité de sujétion allouée à certains enseignants assurant un service en classe de première, de terminale ou préparant à un certificat d'aptitude professionnelle.

Article 1 : Le bénéfice de l'indemnité est également ouvert aux personnels enseignants assurant au moins six heures de service hebdomadaire d'enseignement en éducation physique et sportive dans les classes de première et de terminale des voies générale ou technologique.

- **Arrêté du 6 juillet 2015** fixant le taux de l'indemnité de sujétion allouée à certains enseignants assurant un service en classe de première, de terminale ou préparant à un certificat d'aptitude professionnelle.

Article 1 : Le taux annuel de l'indemnité prévue à l'article 1er du décret du 27 avril 2015 susvisé est fixé à 300 €.

Article 2 : Le taux annuel de l'indemnité prévue à l'article 1er du même décret est fixé à 400€ au 1^{er} septembre 2016.

Nous aimerions que l'Agence se positionne clairement sur ce régime indemnitaire afin que les collègues d'EPS du réseau puissent prétendre au versement de cette indemnité.

Sûrs de l'attention que vous porterez à nos remarques, nous vous prions d'agréer, Monsieur SAMJEE, nos respectueuses salutations.



Anthony DELTOUR

Responsable National Hors de France



Polo LEMONNIER

Secrétaire National